

### Gaspillage alimentaire

### Enjeux pour le PDGMR de la Ville de Montréal

### par Éric Ménard

Expert et leader en lutte au gaspillage alimentaire

### Analyse du gaspillage alimentaire à Montréal : études de cas dans les secteurs commercial et industriel

#### Recherche et rédaction

Éric Ménard, chercheur indépendant, expert en lutte contre le gaspillage alimentaire

#### Comité de révision

Éliane Brisebois, coordonnatrice et agente de recherche, Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique

Erika Salem, agente de programmes, Montréal – Métropole en santé

#### Remerciements

Remerciements sincères à toutes les personnes et organisations ayant collaboré à ce projet, notamment celles ayant permis la réalisation des quatre études de cas inédites et précieuses présentées dans cet ouvrage.





sur les saines habitudes de vie

Ce projet a été financé dans le cadre du Plan d'action régional 2017-2019 de Montréal – Métropole en santé

#### TABLE DES MATIÈRES

POUR UNE COMPRÉHENSION COMMUNE DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE	1
1. L'ENJEU FONDAMENTAL DES DÉFINITIONS	
1.1. Devrait-on distinguer « pertes » et « gaspillage »?	
1.2. Que devrait-on considérer comme PGA?	
1.2.1. Destinés aux humains ou aux animaux?	
1.2.2. Le problème des parties non comestibles	
1.3. Définition de PGA adoptée dans le présent ouvrage	.8
2. LES PGA AU CANADA	
2.1. Répartition des PGA dans le système alimentaire canadien	
2.2. Part des PGA sur le total des aliments du système alimentaire canadien	3
2.3. Causes profondes des PGA	.5
3. ÉTUDES DE CAS	.7
3.1. Supermarché inc	8
3.1.1. Freins à la comptabilisation des PGA en supermarché	18
3.1.2. Mesure actuelle des « pertes » en supermarché	
3.1.3. Méthode d'inventaire choisie : caractérisation	20
3.1.4. Portée de l'inventaire	1
3.1.5. Catégorisation	22
3.1.6. Résultats généraux.	23
3.1.7. Les retailles potentiellement comestibles	26
3.1.8. Incertitudes	29
3.1.9. Estimations à l'échelle de Montréal	30
3.1.10. Pistes de solutions	31
3.1.11. Synthèse	31
3.2. Courchesne Larose	13
3.2.1. Comptabilisation des PGA	
3.2.2. Portée de l'inventaire	
3.2.3. Résultats.	
3.2.4. Pistes de solution	
3.2.5. Synthèse	16
3.3. Pains inc.	
3.3.1. Comptabilisation des PGA	
3.3.2. Portée de l'inventaire	
3.3.3. Résultats	
3.3.4. Les produits imparfaits consommables	
3.3.5. Pistes de solutions 4	
3.3.6. Synthèse	-
3.4. Moisson Montréal	
3.4.1. Comptabilisation	700
3.4.2. Champ de l'étude de cas	
3.4.2. Champ de l'etude de cas	
3.4.4. Principales raisons des gros dons	
3.4.5. Synthèse	
4. CONSTATS ET PISTES DE SOLUTIONS	
4.1. Statistiques	
4.2. Rupture de stock	
4.3. Standards commerciaux	
4.4. Surproduction globale	6
CONCLUSION	58
RÉFÉRENCES	59

# DE QUOI PARLE-T-ON?

### DÉFINITION

#### Définition utilisée par Recyc-Québec :

Tout aliment destiné à la consommation humaine qui est perdu ou jeté tout au long de la chaîne alimentaire, que ce soit au champ, dans le transport, lors de la transformation, à l'épicerie, dans les restaurants et hôtels ou encore à la maison.

#### Définition proposée :

Toutes les parties comestibles d'un aliment destiné à la consommation humaine qui sont perdues, jetées ou détournées de l'alimentation humaine à un moment où l'autre de la chaîne alimentaire.



### Lutte contre le gaspillage alimentaire RÉDUCTION À LA SOURCE

VS

Gestion/collecte des matières organiques

**RECYCLAGE / VALORISATION** 

#### Priorité 1 : La réduction à la source

#### **Initiatives principales**

- Mettre fin à l'utilisation de plastique non valorisé et d'autres matières à usage unique dont l'introduction d'un encadrement règlementaire pour les plastiques à usage unique dès 2020
- Lutter contre le gaspillage alimentaire avec un objectif de réduction du gaspillage alimentaire de 50 % d'ici 2025
- Faciliter le don et la valorisation des textiles, ce qui comprendra une Interdiction de l'élimination des invendus et des refus de production de l'industrie et des commerces du textile et un encadrement règlementaire pour le déploiement des boîtes de dons
- Mobiliser la communauté, dont le soutien aux évannents et activités de promotion de la réduction à la source ainsi que des campagnes d'information sibilisation, éducation
- Étudier la dimension d'écofiscalité dans la ges
   s matières résiduelles

#### Priorité 2 : Les matières or es

#### **Initiatives principales**

- Inciter au bon geste de tri e espacement des collectes d'orquires ménagère lotes prendront place dès 2020.
- Déployer des infrastructures modernes pour le traitement des matières organiques et assurer un suivi des extrants
- Mettre en place des collectes de matières organiques dans les immeubles de 9 logements et plus (100 % en 2025)
- Déploiement des collectes de matières organiques dans les écoles (100 % en 2025)
- Interdiction progressive, sur la durée du plan directeur, de l'élimination des matières organiques pour les commerces et épiceries avec pour priorité les principaux générateurs

#### 1.2 Enrayer le gaspillage alimentaire

L'agglomération collaborera avec des exploitants de commerce alimentaire et des OBNL afin de mieux répondre à l'enjeu du gaspillage alimentaire via le conseil du système alimentaire montréalais (conseil SAM) mis en place récemment.

La Ville interdira progressivement l'élimination de matières organiques pour les commerces et les épiceries avec pour priorité les principaux générateurs.

















### Production agricole

















- > Surplus
- > Aliments « imparfaits »

« 20% de la production agricole ne respecteraient pas les standards de qualité exigés par les distributeurs »

Exemple québécois

300 tonnes de céleris rejetées par année ≈ 30 % de la production annuelle So this is the final product and this is what we removed.

Extrait d'une capsule vidéo de LOOP Mission sur le rejet de parties comestibles de céleris dès la récolte (LOOP Mission, 2019)

### **Distribution**

















- > Surplus
- > Défauts d'emballage (erreurs ou bris)
- > Produits amochés, défraîchis ou dont la durée de conservation restante n'est pas assez longue

### Exemple montréalais

#### **Courchesne Larose**

#### Géant de la distribution de fruits et légumes



≈ 2% de pertes

≈ 16 tonnes/jour

soit l'équivalent de plus de 100 000 pommes par jour!

Source: LOOP Mission (2018)

#### **Courchesne Larose**

#### Géant de la distribution de fruits et légumes

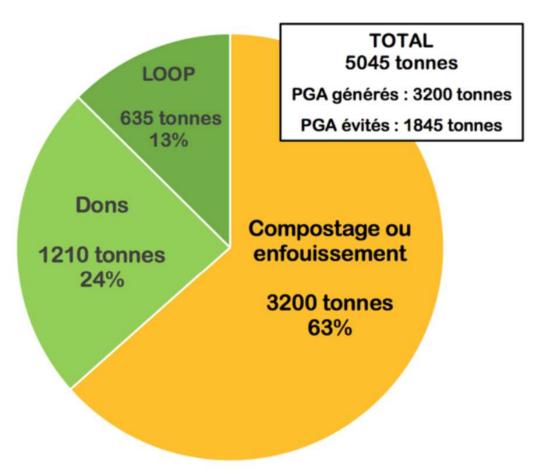


Figure 3.10 : Répartition des PGA générés et évités par Courchesne Larose en 2018, selon leur destination (à partir de Poitras-Saulnier, 2019)

#### **Transformation**

















- > Surplus
- > Retailles

### Exemple québécois

### Croustilles Yum Yum Retailles de pommes de terre







L'équivalent de 8 pommes de terre dans chaque bouteille

Sources: CBC (https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/loop-juice-gin-upcycle-1.5397708) et LOOP Mission

#### **Transformation**















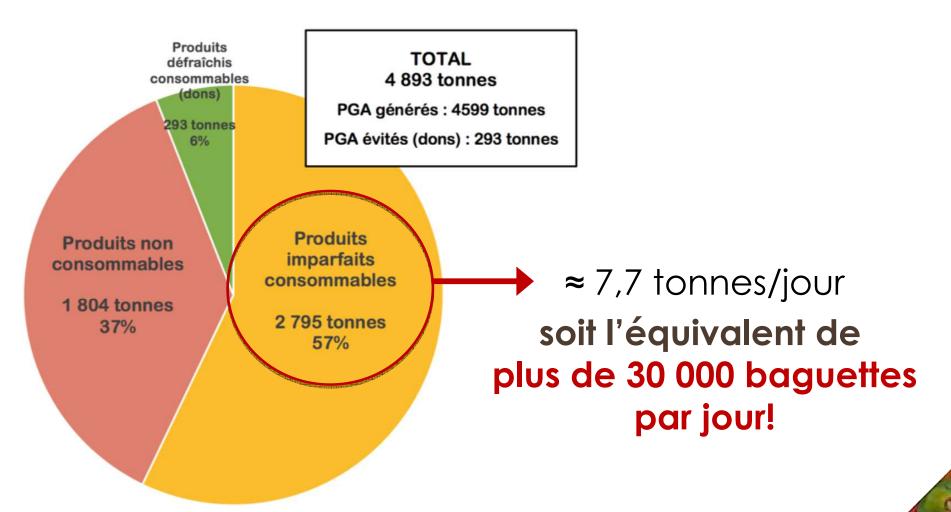


- > Surplus
- > Retailles
- > Produits imparfaits

### Exemple montréalais

### Pains Inc. (nom fictif)

#### Boulangerie industrielle



**Figure 3.13**: Répartition des PGA générés et évités par Pains inc. en 2018, selon leur potentiel de récupération (à partir de Pains inc., 2019)

### Institutions (hôpitaux, écoles, etc.)

















- > Surplus
- > Retailles
- > Restes de table

### Vente au détail











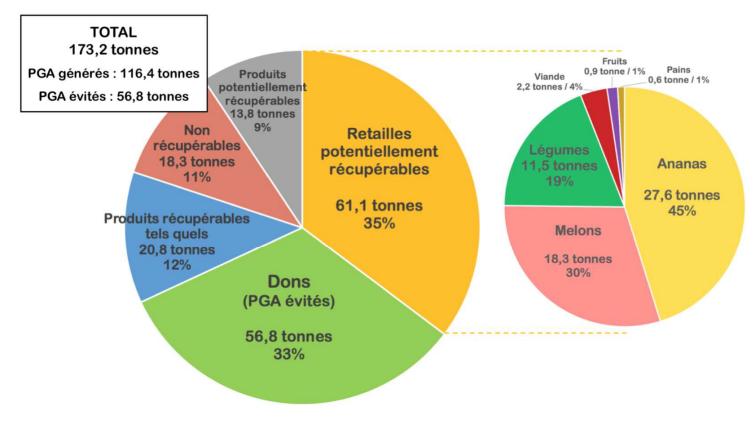






- > Surplus
- Produits amochés ou défraîchis
- > Date de péremption

### Supermarché Inc. (nom fictif)



**Figure 3.5**: Extrapolation sur un an du poids des PGA générés et évités par Supermarché inc. à partir des données récoltées pendant une semaine

Sachant qu'il y a environ 150 supermarchés à Montréal, le gaspillage des supermarchés montréalais pourrait représenter entre 17 500 et 26 000 tonnes d'aliments par année.

#### Restauration

















- > Surplus
- > Retailles
- > Restes de table

### Ménages

















- > Retailles
- Aliments défraîchis
- > Restes de table
  - Produits
    « périmés »

# QUANTITÉ DE GASPILLAGE À MONTRÉAL?

Dans les documents préparatoires :

« À Montréal, le gaspillage alimentaire est estimé à 3,4 milliards \$, soit quelque 3 500 \$ par ménage. C'est l'équivalent de 2,5 % du PIB. Selon différentes sources, environ 1,1 milliard de dollars de ce gaspillage serait évitable. »

→ Estimations basées sur des données canadiennes et non pas montréalaises

### Diagnostic de départ





























?

?

?

?

?

?

?

On n'a aucune idée des quantités gaspillées à Montréal.

« À l'heure actuelle, bon nombre de pays, de villes, d'entreprises et d'autres entités ignorent la quantité d'aliments [...] retirés de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, la raison de cette élimination et la destination de ceux-ci.

Il est donc difficile d'élaborer des stratégies et d'établir l'ordre de priorité des mesures à prendre afin de prévenir les PGA et de déterminer l'utilisation la plus productive des PGA qui sont créés. En résumé, il est difficile de gérer ce que l'on ne mesure pas. »

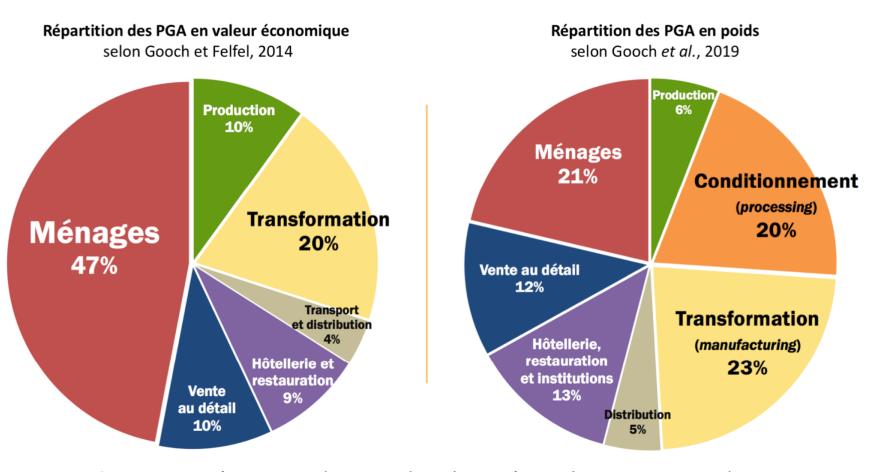
- Protocole relatif aux pertes et gaspillages alimentaires, 2016

### 1re étape:

Élaborer et mettre en place un mécanisme de mesure et de collecte de données dans chaque secteur d'activités.



### Importance de mesurer en poids, pas en argent \$



**Figure 2.1**: Répartition des PGA dans le système alimentaire canadien (traduit et adapté à partir de Gooch et Felfel, 2014 et Gooch *et al.*, 2019<sup>2</sup>)

## OBJECTIF ET ACTIONS PRÉVUES



### Objectif de réduction du gaspillage alimentaire de 50 % d'ici 2025

#### Échéancier de réalisation

				20	20	2021	2022	2023	2024	2025
1.2	Enrayer le gaspillage alimentaire	1.2.1	Participer à des groupes de travail et établir un plan d'action visant la réduction du gaspillage alimentaire							
		1.2.2	Conseiller les exploitants de commerce alimentaire sur la lutte contre le gaspillage alimentaire							

- Objectif louable et ambitieux
- Bonne idée d'élaborer le plan à partir de la participation à des groupes de travail, dont le SAM (Système alimentaire montréalais)
- Bonne idée d'accompagner les commerçants
- Aucune façon de mesurer l'atteinte de l'objectif de réduction sans
   l'élaboration et la mise en place de mécanisme de collecte de données
- Un seul secteur visé dans le plan actuel, ce qui est nettement insuffisant pour l'atteinte de l'objectif
- Pas de mise en œuvre prévue du plan d'action dans la période 2020-2025, donc l'objectif pour 2025 est inatteignable

### RECOMMANDATIONS

#### Avec consultation d'experts et de parties prenantes :

- Élaborer et mettre en place des mécanismes de collecte de données dans tous les secteurs d'activités
- > Produire un diagnostic de départ
- > Élaborer un plan d'action à partir du diagnostic
- > Reporter l'objectif de réduction de 50 % à 2030 (?)

#### En parallèle :

- > Aller de l'avant avec l'accompagnement des commerçants
- Soutenir les organismes existants qui font de la récupération alimentaire
- > Soutenir les initiatives d'économie circulaire, la recherche, la concertation, l'éducation/sensibilisation, etc.